



Contact entre ex employeur et ex salarié si procédure prudhommes

Par **joannamour**, le **08/07/2013** à **20:00**

Peut-on aller dans son ancienne entreprise et être en contact avec son ex employeur quand il y a une procédure en cours aux prudhommes (convocation pour l'instant) Merci de vos réponses.

Par **moisse**, le **09/07/2013** à **08:13**

Bonjour joannamour,
Rien n'empêche, si l'employeur est d'accord pour vous permettre l'entrée des locaux, de revenir sur les lieux de travail et rencontrer qui vous voulez, ex-employeur compris.